

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
047-21430585-203.04.06-08
Reçu le 03/05/2023

COMMUNE DE MEILHAN-SUR-GARONNE

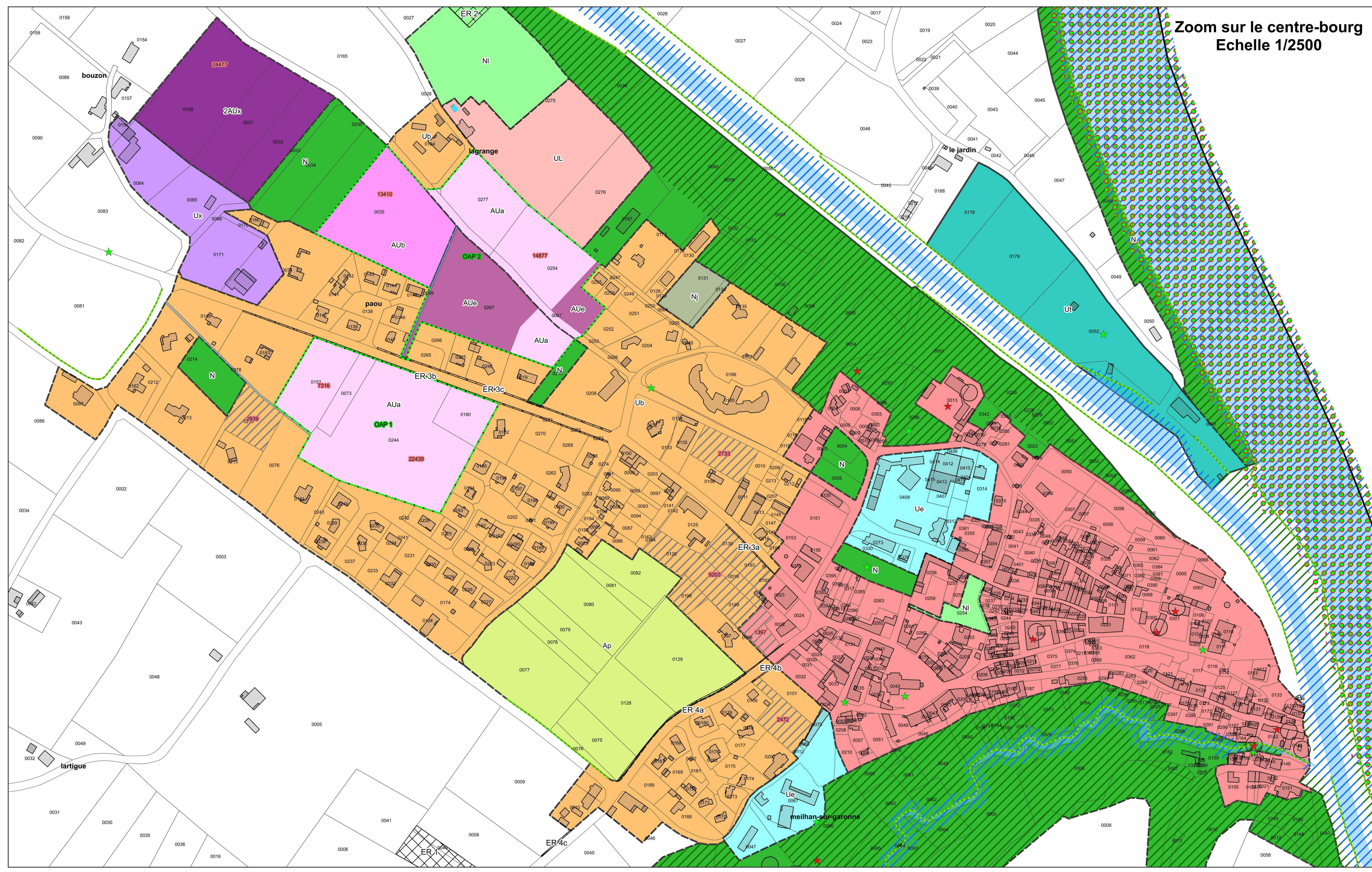
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
ECHELLE : 1/10 000

4

PRESCRIPTION DU PLU : 26 septembre 2015
DEBAT SUR LE PADD : 16 novembre 2016
ARRÊT DU PLU : 13 octobre 2018
ENQUÊTE PUBLIQUE : du 18 juin 2019 au 19 juillet 2019
APPROBATION DU PLU : 04 juillet 2020
APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 : 12 décembre 2020
APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 : 17 décembre 2022
APPROBATION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 : 06 avril 2023

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
56, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-uradoc.fr



Légende

Zones urbaines

- Ua : Zone urbaine de centre bourg ancien
- Ub : Quartiers issus de l'extension progressive du centre-ville
- Uc : Zone urbaine de hameaux traditionnels
- Ucp : Zone urbaine protégée
- Ue : Zone urbaine à vocation d'équipements
- Ul : Zone urbaine de loisirs
- Ut : Zone urbaine à vocation touristique
- Ux : Zone urbaine à vocation d'activités

Zone à urbaniser

- AUa : Zone à urbaniser à court terme
- AUb : Zone à urbaniser à moyen terme
- AUc : Zone à urbaniser à vocation d'équipements ou services publics et/ou privés
- 2AUx : Zone à urbaniser fermée à vocation d'activités

Zones Agricoles

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole à enjeux paysagers
- A1 : STECAL (Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées)

Zones Naturelles

- N : Zone naturelle
- Nj : Zone naturelle de jardin
- Ni : Zone naturelle de parc de loisirs

Éléments de la trame verte et bleue

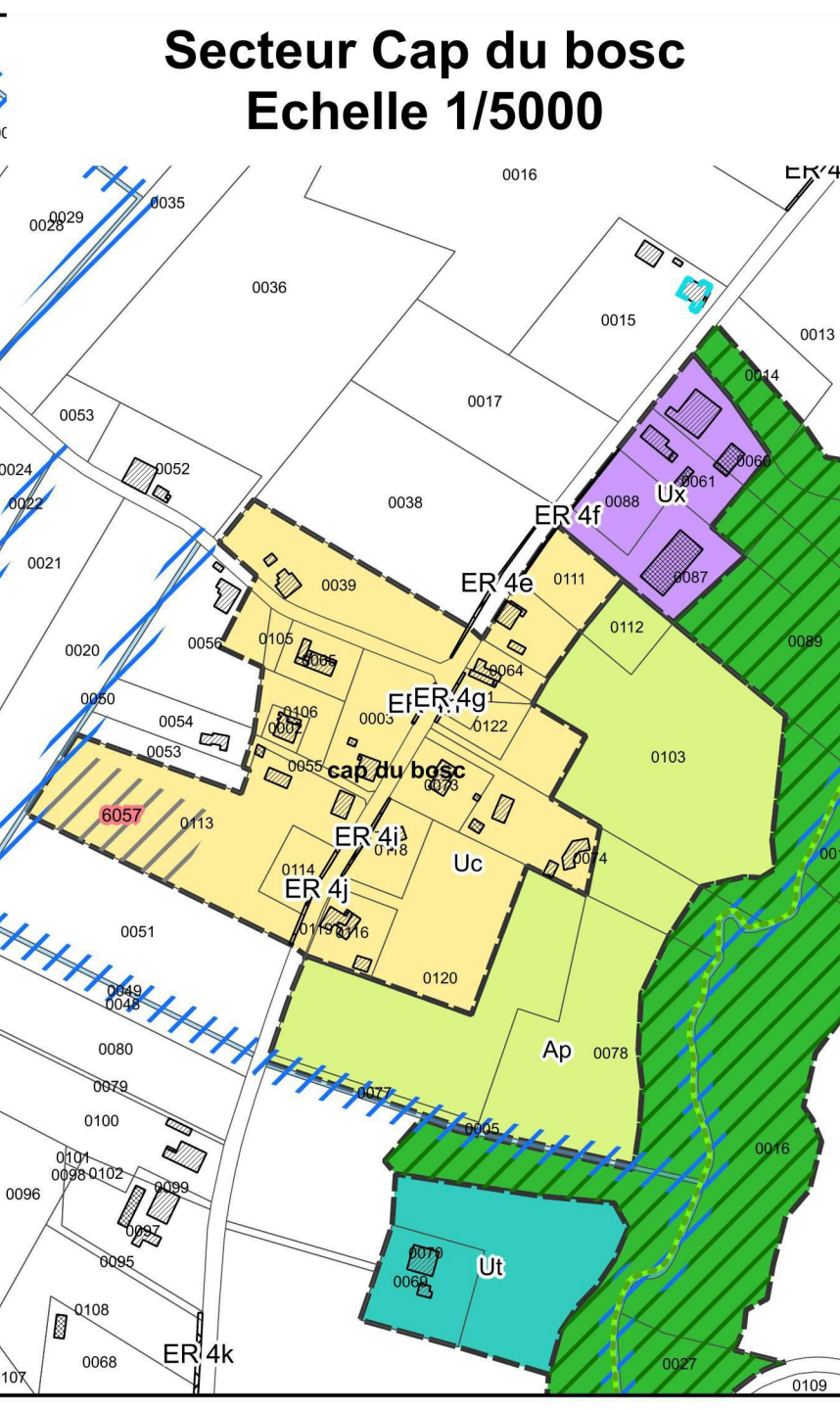
- Trame verte
- Trame bleue
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Rivières
- Haie ou alignement d'arbres

Éléments protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

- Arbre remarquable
- Petit patrimoine

Autres légendes

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Localisation des Orientations d'Aménagement et de programmation
- Emplacements réservés



Potentiels constructibles en zone urbaine (Ub et Uc) et zone à urbaniser (AU) à vocation résidentielle

Zone	Potentiels (ha)*
Ua	0,44
Ub	2,35
Uc	1,38
AUa	5,83
AUb	1,34
TOTAL	11,34

* Données brutes sans indice de rétention foncière

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Extension du cimetière et parking	Commune	4 132 m²
2	Aménagement d'une station d'épuration	Commune	1 600 m²
Voies et carrefours à aménager			
3a à 3c	Élargissement et réaménagement de la RD 116 (Bande 1,50m de part et d'autre de la voie)	Département	810m de long
4a à 4c	Élargissement et réaménagement de la RD 264 (Bande 1,50m de part et d'autre de la voie)	Département	1,165m de long
5a à 5d	Élargissement et réaménagement de la RD 3 (Bande 1,50m de part et d'autre de la voie)	Département	306 de long
6	Les Saumars : réaménagement du carrefour	Commune	878 m²

